

BULLETIN N° 18

NOUVELLE SERIE

EDUCATION A LA SANTE



" LES VIOLENCES À L'ÉCOLE " :

RECHERCHES EN COURS DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRES

En mai 1994 l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure s'est associé à la Direction de l'Évaluation et de la Prospective du Ministère de l'Éducation Nationale pour un appel d'offres intitulé : "Les violences à l'école". Les recherches sélectionnées à la suite de cet appel d'offres sont en cours.

1. Le texte de l'appel d'offres

Le texte de l'appel d'offres s'organise autour des titres et sous-titres suivants :

A/ Définition et évaluation des violences scolaires.

1- *La nécessité d'une approche objective.*

2- *Contrebalancée par une approche subjective des valeurs et des représentations autour de la violence.*

3- *Et par une mise en perspective socio-historique et internationale.*

B/ Évaluation de la gestion des violences scolaires.

1- *La réaction de l'institution face à ces violences.*

2- *Évaluation des dispositifs, des pratiques et des actions de partenariat mis en place.*

2. Le Comité scientifique

Le comité scientifique chargé de sélectionner les projets était composé d'universitaires et de représentants des administrations concernées :

Président : Bernard CHARLOT, professeur de sciences de l'éducation, université Paris 8. Co-Présidents : Jean-Marc ERBES, Inspecteur Général de l'Administration, directeur de l'IHESI⁷ ; Claude THELOT, directeur de la DEP.

Universitaires : Sophie BODY-GENDROT, professeur à l'université de Sorbonne-Paris IV, et IEP de Paris ; Michel FIZE, sociologue, ingénieur de recherche au C.R.I.V. ; François GRESLE, professeur à l'université de Paris I ; Jean-Michel LABADIE, professeur de psychologie et de criminologie, université de Paris XIII et de Louvain ; Hugues LAGRANGE, sociologue à l'O.S.C. ; Didier LAPEYRONNIE, sociologue, CADIS/E.H.E.S.S Paris ; André LEGRAND, professeur de Droit, Paris I ; Claude LELIEVRE, professeur de sciences de l'éducation, Paris V.

Administrations : Marianne BERTHOD-WURMSER, chef de la Mission Interministérielle de Recherche et d'Évaluation ; Jean-Yves DUPUIS, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale ; Georges FOTINOS, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale ; Armand FREMONT,

⁷ Depuis, M. ERBES a été remplacé par M. ROULET, Préfet, à la direction de l'IHESI.

Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des Universités ; Adeline HAZAN, responsable de la Prévention de la Délinquance, DIV⁸ ; François JAN, commissaire principal, chef du bureau de l'Action Préventive et de la Politique de la Ville, DCSP ; Francis LABROUSSE, commissaire divisionnaire, conseiller technique auprès du Préfet de Police ; Jocelyne LEYDIER, chef du bureau des Établissements et de la Politique de la Ville, Direction des Lycées et des Collèges ; Martine SEM, chef du bureau de la Formation et de la Recherche, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Secrétariat du Comité Scientifique : Jean-Claude EMIN, chef du département de l'Évaluation des Systèmes et des Unités d'Education, DEP ; Catherine GORGEON, chargée de recherche, IHESI.

3. Les équipes retenues

L'appel d'offres a connu un vif succès puisque 75 projets ont été déposés, dont plus d'une trentaine présentaient une qualité scientifique suffisante pour être financés (si le montant financier de l'appel d'offres l'avait permis).

Chacun des 75 projets a été examiné par deux membres du comité scientifique, un universitaire et un institutionnel, qui ont chacun rempli une grille d'évaluation. Le comité scientifique a ensuite sélectionné neuf d'entre eux pour financement. Ceux-ci couvrent l'ensemble des thèmes abordés dans le texte de l'appel d'offres et répondent aux attentes des deux commanditaires.

La première partie de l'appel d'offres visait à définir et à évaluer les violences scolaires (47 des 75 projets ont été classés dans cette partie). Les deux tiers des recherches financées sont classées dans ce thème selon deux axes :

- + connaissance objective du phénomène : projets n°6-20-44.
- + typification du phénomène à partir de comparaisons : projets n°10-14-48.

La deuxième partie avait pour but d'évaluer la gestion des violences scolaires (27 des 75 projets ont été classés dans cette partie). Trois projets ont été retenus sur ce thème :

- + réaction de l'institution face à ces violences : projet n°8.
- + évaluation des dispositifs, des pratiques et des actions de partenariat mis en place : projets n°48 et 12.

En outre, plusieurs projets dont la discipline dominante était la psychologie et la psychologie cognitive proposaient des recherches-expérimentations. Un projet a été retenu dans ce groupe : projet n°4.

Cinq de ces recherches ont une durée de 24 mois, les quatre autres dureront 22 mois, 18 mois, 15 mois et 12 mois. Les travaux ont commencé début octobre 1994.

3.1. Les projets des équipes financées

(présentées par ordre de numérotation, sans hiérarchisation)⁹

⁸ Depuis, Mme HAZAN a été remplacée par M. DELLES.

⁹ Les projets sont présentés à partir des résumés rédigés par les équipes, résumés à nouveau par moi-même. Je prends appui, pour l'ensemble de ce texte, sur un document réalisé par J.C. Emin (DEP) et C. Gorgeon (IHESI)

- N°4 : *Étude des aspects socio-cognitifs de la violence chez les adolescents et développement d'attitudes alternatives utilisant le langage*. Responsable scientifique : Daniel FAVRE, Université de Montpellier II, Laboratoire de modélisation de la relation pédagogique, 24 mois. Effectuée auprès d'élèves de classes de première cette recherche se fixe comme objectif de contribuer à la construction d'un modèle multidimensionnel de "l'élève violent". Elle comportera deux parties : 1/ Caractériser et mieux connaître l'adolescent violent à travers la mise en correspondance de résultats de tests d'origine américaine, réputés pertinents et utilisés par L. Fortin auprès des élèves québécois pour repérer les troubles de conduite engendrant la violence et la délinquance, avec une étude originale des productions langagières des élèves ; 2/ Développer chez les adolescents, ainsi identifiés comme "violents", des attitudes cognitives alternatives visant à utiliser le registre du traitement non-dogmatique pour s'exprimer, en particulier dans les situations pouvant leur engendrer des sentiments de frustration.

- N°6 : *La violence en milieu scolaire, perspectives comparatives portant sur 80 établissements*. Responsable scientifique : Éric DEBARBIEUX, Université de Bordeaux II, département Sciences de l'Éducation, 18 mois. Constitution d'un échantillon de 51 établissements en Aquitaine, en Ile-de-France et à Marseille. Plus de 10 000 questionnaires élèves et 300 questionnaires enseignants ont été passés (5 000 dépeuplés). Ont été réalisés 300 entretiens individuels, 5 groupes enseignants, 3 groupes élèves-collèges, 2 groupes élèves-écoles, 1 groupe parents et un groupe animateurs. Un des buts de la recherche est de disposer d'une base pour une mesure de la progression de la violence dans les années à venir.

- N°8 : *La prévention de la violence scolaire par la médiation*. Responsable scientifique : Jean-Pierre BONAFE-SCHMITT, Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle, 24 mois. À partir du développement des expériences de médiation, il s'agit de promouvoir un nouveau modèle de régulation des conflits, plus consensuel, faisant appel aux techniques de communication et de négociation. Cette implication ne vise pas simplement à répondre aux problèmes immédiats auxquels sont confrontés les établissements scolaires comme la violence, le vandalisme, l'absentéisme ... mais aussi répond à une vocation pédagogique à travers la transmission d'un nouveau mode de règlement des litiges : la médiation.

- N°10 : *De l'incident à l'affaire. Violences et civilités dans l'école urbaine*. Responsable scientifique : Jean-Paul PAYET, RESEAU, Université de Lyon II, 24 mois. L'objectif de cette recherche est d'analyser les conditions de la variabilité du phénomène des violences à l'école. La variabilité concerne à la fois la fréquence, la gravité, la généralité des actes de violence et leurs "carrières" institutionnelles et locales. L'hypothèse est que la qualification des actes, déterminante dans le développement de ces carrières, est co-produite par les auteurs des violences, les acteurs qui les jugent et les acteurs impliqués à divers titres. Une autre hypothèse est que les carrières d'incidents, les affaires se développent à la fois dans l'établissement et dans l'espace local environnant.

- N°12 : *La gestion de la transgression à l'école*. Responsable scientifique : Robert BALLION, CADIS, 24 mois. L'objectif de cette recherche est d'analyser comment, dans le cadre de l'établissement scolaire et en relation éventuelle avec des dispositifs et des partenaires extérieurs, est traité le problème de la faute. Quelles sont les conduites jugées délictueuses, comment sont-elles qualifiées et quelle est la réponse qui leur est donnée ? Il s'agit de voir comment l'école dit et applique la loi et, en particulier, comment elle s'affronte au défi le plus grave qui lui est porté, celui de la violence contre les biens et les personnes. Cette recherche sera réalisée sur un échantillon national d'une centaine de collèges et de lycées sélectionnés en fonction de trois critères : taille et structure pédagogique, position dans l'espace géographique et social, acuité des problèmes pédagogiques et de vie scolaire que l'établissement a à affronter. Les investigations de type ethnologique et les interviews semi-directives ne porteront que sur 15 à 20 établissements représentatifs des différents types.

- N°14 : *Les violences à l'école : une comparaison internationale dans les établissements du premier cycle du second degré en Allemagne, au Royaume-Uni et en France.* Responsable scientifique : Antoine BEVORT, Centre International d'Études Pédagogiques, 22 mois¹⁰. La recherche comparative internationale, dans une optique proche de l'approche sociétale, vise à mettre à l'épreuve la validité des catégories, des hypothèses et des théories sur les violences scolaires élaborées dans le contexte français. Il s'agit de mieux comprendre comment se manifestent les violences scolaires dans les établissements du premier cycle du second degré en Allemagne, au Royaume-Uni et en France, comment elles sont qualifiées, analysées et quelles sont les réponses apportées à ce phénomène.

- N°20 : *Les enseignants victimes de la violence.* Responsable scientifique : Mario HORENSTEIN, MGEN, 24 mois. La recherche concernera la violence physique à l'école du point de vue des enseignants qui en sont victimes et des réponses qu'ils ont cherchées ou trouvées pour y faire face. Une approche comparative de trois échantillons d'enseignants différents quant à leur réaction après l'épisode violent a été choisie : ceux qui ont porté plainte ; ceux qui ont fait une demande de soins ; ceux qui n'ont entrepris aucune démarche.

- N°44 : *Pour un diagnostic local de la violence à l'école : enquête de victimation dans les collèges du département du Doubs.* Responsable scientifique : Cécile CARRA, Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie de l'université de Franche-Comté, 12 mois. Objectifs de la recherche : définir et évaluer les violences commises dans les collèges du département du Doubs et repérer les facteurs favorisant leur développement.

N°48 : *Violences à l'école.* Responsable scientifique : Jean-Hervé SYR, Institut de Sciences Pénales et de Criminologie d'Aix-Marseille, 24 mois. La problématique adoptée se situe dans le cadre du modèle théorique élaboré par les nord-américains, fondant l'agression en milieu scolaire sur un certain nombre de facteurs organisationnels et personnels. A partir de ce modèle, on peut formuler l'hypothèse que l'école qui ne remplit pas certaines conditions éprouvera des difficultés pour maintenir un climat paisible. La recherche projetée se propose de vérifier l'application de cette hypothèse au modèle institutionnel français.

3.2. Les projets des équipes associées

Étant donné la bonne qualité d'ensemble des projets, le comité scientifique a proposé à certaines équipes non financées d'être "associées" à la dynamique de la recherche (participation au suivi et à une éventuelle publication). Ont accepté les 12 équipes suivantes (par ordre de numérotation).

- N°2 : *Violences à l'école. Définition et évaluation des violences scolaires.* Responsable scientifique : Angéline PERALVA, CADIS, 18 mois. L'hypothèse est que les violences à l'école se situent à l'entrecroisement de phénomènes qui sont scolaires, mais aussi extra-scolaires, sociaux et culturels. Pour pouvoir saisir le poids relatif de chacune de ces variables, une démarche comparative est indispensable. L'objet d'étude est le collège. Il s'agit de comparer non seulement des contextes sociaux différents (un environnement dominé par la crise, des secteurs populaires traditionnels et un environnement de type couches moyennes), mais aussi des établissements ayant des expériences différentes de la violence dans des contextes sociaux voisins. Ceci conduira à étudier six collèges sur le principe d'une double comparaison - des effets des variables sociales générales ; et des effets tenant aux réponses du système éducatif à partir des contextes comparables.

¹⁰ A. Bevort ayant obtenu une mutation à l'étranger, le pilotage de ce projet a été confié à Jacques Pain, professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris X Nanterre.

- N°18b : *Des violences subies par les jeunes aux violences agies à l'école*. Responsables scientifiques : Stanislas TOMKIEWICZ, Françoise FACY, INSERM, 24 mois. Les maltraitances subies par les jeunes et /ou. les carences éducatives dont ils sont l'objet conduisent ceux-ci à des conduites agressives dans les milieux scolaires qu'ils fréquentent. Le projet vise au travers d'approches : 1) épidémiologique : à identifier les formes d'agressions existantes, à en dégager les significations symboliques et leurs causes dans les pratiques éducatives ; 2) phénoménologique et clinique : à montrer comment s'articulent les violences subies et les violences agies par l'étude, notamment, du processus d'identification à l'agresseur .

- N°19 : *Les pratiques et les politiques de gestion de la violence à l'école*. Responsable scientifique : Jean-Jacques GLEIZAL, Centre d'Études et de Recherche sur le Droit et l'Administration Publique, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 15 mois. La recherche se propose d'évaluer les pratiques et les politiques de gestion de la violence à l'école en partant d'une meilleure connaissance des représentations et des référentiels des acteurs.

- N°23 : *Évolution des pratiques de discipline en milieu scolaire primaire : comparaison des années 50/60 et de l'époque actuelle*. Responsable scientifique : Laurence ROUILLON, ENS de Fontenay, 24 mois.

- N°35 : *Violences à l'école*. Responsable scientifique : Emmanuel PEIGNARD, Fédération Syndicale Unitaire, Institut de Recherches Historiques, Économiques, Sociales, Culturelles, 15 mois. L'objectif de l'enquête est double : il s'agit, d'une part, de définir les conditions d'apparition de la violence physique et verbale à l'école, d'autre part, d'évaluer les moyens de la réfréner. Pour cela, il est prévu de porter une attention particulière, non seulement aux établissements dits "sensibles" et déjà repérés par les services de l'Éducation Nationale, mais aussi à ceux pour lesquels une réputation négative s'est élaborée. De la sorte, on mettra en évidence les voies et les détours de la construction sociale de la violence, à travers les discours, les articles de presse, les dispositifs de prévention et de sanction mis en oeuvre.

- N°39 : *Jeunes en difficulté mettant en difficulté le lien scolaire et l'école : vers une typologie et une analyse comparée des situations institutionnelles et des réponses partenariales*. Responsable scientifique : Jacques PAIN, sciences de l'éducation, Université Paris X, 24 mois. En s'appuyant sur deux expériences innovantes en matière partenariale, il s'agit d'avancer la connaissance des jeunes en difficulté en voie de déscolarisation, des cas les plus lourds, dans ce qu'ils sollicitent comme réponse différenciée sur le terrain institutionnel, éducatif ou périéducatif.

La première expérience est une classe de collège accueillant des jeunes déscolarisés depuis au moins trois mois, sous mesure judiciaire, depuis 1990. Cette classe "intermédiaire" tente de reprendre à l'école des cas lourds de rupture sociale et scolaire, et de les réinsérer. La deuxième expérience est l'implantation dans les 7 districts d'un département de l'Île de France d'une cellule de "traitement de cas de jeunes déscolarisés".

- N°46 : *Entre les violences et la pédagogie : la vie scolaire ?*. Responsable scientifique : Philippe ESTEBE, ACADIE, 6 mois. Au delà des facteurs généraux, sociaux et scolaires, explicatifs de la violence dans les établissements scolaires, est faite ici l'hypothèse que l'accentuation de ce phénomène lors de ces dernières années provient moins d'un défaut d'adéquation des établissements à leur environnement que d'une trop grande transparence de ceux-ci. L'hypothèse qui sera vérifiée dans le cadre de cette recherche est la suivante : l'affichage d'une personnalité d'établissement, et, corrélativement, l'affirmation d'une distance par rapport à l'environnement immédiat constituent-ils un élément pertinent dans le traitement des violences scolaires ?

- N°60 : *Représentation des valeurs liées aux attaques contre le lien social et au traitement psycho-pénal de deux infractions types : le harcèlement et le racket entre pairs*. Responsable scientifique : Loïck VILLERBU, Centre d'Études et de Recherches en Cliniques Criminologiques, Université de Rennes II. Hypothèse : les attaques contre le lien social dans l'école viseraient à déréglementer des fragments d'une scène sociale. Se situant parallèlement aux études de type psychologique (effet de carences affectives) ou sociologiques (construction du bouc émissaire) l'étude cherche la théaurisation dans le paradigme de la relation terroriste. Paradigme qu'il faut aménager : il ne s'agit ni de prendre le pouvoir, ni de le mettre en défaut, mais d'aménager un espace de profit et de gratification. La référence à la Responsabilité est ici majeure.

- N°62 : *Le traitement partenarial des violences scolaires*. Responsables scientifiques : Christine DOUROLLEN, Pierre VIDAL-NAQUET, CERPE, 12 mois. Le rapprochement qui se dessine actuellement entre l'école, la justice et la police, pour tenter de répondre aux violences scolaires, est relativement nouveau. Ce rapprochement entre les trois institutions est loin d'être général et accepté par tous. L'objectif de la recherche est de faire l'inventaire de l'ensemble de ces modes de collaborations dans une perspective typologique et d'en analyser le sens, les enjeux. La recherche combinera deux niveaux d'investigation : il s'agira, en premier lieu d'effectuer un repérage des différentes expériences à un niveau national dans une perspective descriptive, en ne retenant toutefois que les académies comportant des établissements sensibles. Puis, à partir de ce premier repérage une analyse de type monographique sur deux sites sera effectuée, comportant plusieurs sortes d'établissements, collèges et lycées, sensibles ou non.

- N°63 : *Le désordre à l'école*. Responsable scientifique : Yannick GABILLARD, Université de Paris V, 24 mois. La question du désordre à l'école prend le plus souvent la forme d'une plainte professionnelle et personnelle des enseignants. La recherche tend, parlant du désordre à l'école, à relever la complexité, la multiplicité des faces de l'objet, son caractère positif et négatif et ainsi, permettre à l'enseignant d'aborder plus lucidement la situation d'enseignement, la scène pédagogique. La méthodologie adoptée est celle du recueil de données par des entretiens de type semi-directifs et d'un commentaire d'images auprès de deux groupes d'enseignants d'écoles primaires (20 de classes banales et 10 de classes en ZEP).

- N°64 : *L'agressivité et le fonctionnement de la classe*. Responsable scientifique : Sylvie GERARD, Université de Paris V, 24 mois. Cette recherche se fixe comme objectif de mieux comprendre le rôle joué par le fonctionnement de la classe dans la régulation voire l'accentuation des manifestations agressives à l'école.

- N°66 : *Processus de décomposition et de recombinaison de la civilité dans les établissements scolaires : dynamiques pratiques et dynamiques symboliques*. Responsable scientifique : Françoise LORCERIE, Institut de Recherche et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman, Aix-en-Provence. Durée non spécifiée. L'idée générale est de travailler à mettre en évidence non pas directement des épisodes violents, mais des processus : les dynamiques, voulues ou non, qui ont conduit à des épisodes reconnus comme violents, ou qui ont conduit, à l'inverse, à la restitution d'un ordre social - de relations "civiles" - dans l'espace scolaire. Le matériau privilégié de ce travail de mise à jour sera les comptes-rendus rétrospectifs recueillis auprès des acteurs directs des épisodes ou auprès de ceux qui en ont eu vent : fragments de récits dans lesquels les acteurs s'attribuent et attribuent aux autres des actions, des motifs et des buts, des logiques d'efficacité.

4. Le suivi

Le comité scientifique a insisté sur l'importance qu'il y avait à structurer un réseau de chercheurs sur ce thème afin de capitaliser la production de connaissance. C'est pourquoi une procédure de suivi a été mise en place dès la sélection des projets.

Ce suivi comporte les temps forts suivants :

- + janvier 1995 : réunion de lancement avec toutes les équipes financées et associées ;
- + mai 1995 : réunion d'échange des équipes avec des responsables institutionnels et des "professionnels" ;
- + janvier 1996 : réunion du comité scientifique et des chercheurs ;
- + juillet 1996 : université d'été Éducation Nationale/Police Nationale.
- + publication des recherches.

5. Annexe : la grille d'évaluation utilisée par le Comité scientifique

Afin d'aider les chercheurs à bien comprendre la logique des appels d'offres, j'indiquerai ici à partir de quels critères les projets ont été évalués par les membres du comité scientifique. Cette "grille" est proche de celle utilisée dans divers appels d'offres : elle a d'ailleurs été construite à partir de celle utilisée dans un appel d'offres en cours de la MIRE.

Les projets ont fait l'objet d'une évaluation sur six points :

- "Adéquation du projet à l'appel d'offres"
- "Intérêt et originalité du projet (notamment aspects pluridisciplinaires et internationaux)"
- "Pertinence de la problématique (information sur les travaux existant déjà sur la question - éventuellement sur les dispositifs et pratiques déjà expérimentés)"
- "Pertinence, validité et faisabilité de la méthodologie"
- "Crédit scientifique et références de l'équipe"
- "Adéquation de la somme demandée au projet".

Chaque point a été évalué avec une échelle d'appréciation en quatre points : A ("à accepter en priorité"), B+ ("susceptible d'être retenu"), B- ("projet qui suscite des réticences"), C ("à écarter"). En outre, chaque rapporteur devait créditer le projet d'une note globale, utilisant la même échelle en quatre points.

Chaque projet a fait l'objet d'un double rapport devant l'ensemble du comité scientifique. Concrètement, cela veut dire que le comité a commencé par les projets ayant une (ou deux) notes(s) globale(s) "C", pour aller vers les projets crédités de "A". Cette méthode amène à examiner les 75 projets. Elle est beaucoup plus longue que celle qui consisterait à commencer par "A" et à s'arrêter lorsque le montant de l'enveloppe financière disponible est épuisé. Cependant, cette méthode est généralement retenue dans les appels d'offres, pour trois raisons. Premièrement, elle permet au comité scientifique et aux commanditaires d'avoir un aperçu général de l'ensemble du potentiel de recherche mobilisable sur le thème de l'appel d'offres. Deuxièmement, elle est plus démocratique : non seulement aucun projet n'est a priori écarté sans avoir été présenté devant l'ensemble du comité scientifique, mais en outre elle permet d'examiner les cas où les deux rapporteurs formulent des avis très différents (cas rares, mais qui se présentent) et ainsi, peu à peu, de construire des repères communs aux membres du comité. Troisièmement, les commanditaires de l'appel d'offres ont défini plusieurs sous-thèmes et il convient que les recherches financées couvrent l'ensemble de ces sous-thèmes ; concrètement, cela signifie que ce ne sont pas nécessairement les projets les meilleurs dans

l'absolu qui sont sélectionnés mais les projets les meilleurs pour chacun des sous-thèmes (projets plus faciles à repérer si l'ensemble des dossiers sont examinés par le comité scientifique).

De fait, les projets retenus (et la plupart des projets associés) avaient obtenu deux notes globales "A" ou "B+". On peut souligner toutefois que les six points de la grille d'évaluation n'ont pas le même poids et ne produisent pas la note globale par pure et simple addition.

Si un projet ne s'inscrit pas dans le thème de l'appel d'offres, il est écarté, même s'il obtient une note "A" sur tous les autres points.

Il en est de même si un projet apparaît bon mais répétitif par rapport à ce qui a déjà été produit (notamment par l'équipe qui propose ce projet).

"Le crédit scientifique de l'équipe" est pris en compte de façons diverses. Le comité, en effet, avait d'emblée souhaiter retenir à la fois des équipes bien reconnues et des équipes nouvelles (mais qui semblent solides, et *réellement* encadrées - notamment lorsqu'il s'agit de doctorants), afin de jouer à la fois la sûreté et la créativité. Il faut noter sur ce point qu'il est vivement déconseillé aux équipes qui n'ont pas le temps de travailler de façon approfondie leur projet, y compris aux équipes "confirmées", de répondre à un appel d'offres : la concurrence est telle qu'elles ont peu de chances d'être retenues, et elles n'auront ainsi fait que dévaloriser leur image de marque en déposant un projet qui apparaît moins solide que beaucoup d'autres.

Un projet peut être retenu même si la somme demandée n'apparaît guère adéquate au projet : les responsables de l'appel d'offres prennent alors contact avec l'équipe pour discuter de cette somme, et confirmer ou non la sélection du projet. Attention, toutefois : si un projet est ambitieux (ou gourmand...) au point de dévorer à lui seul le tiers du montant global de l'enveloppe financière (cela arrive parfois...), il est écarté.

Tous les éléments précédents étant pris en considération, c'est sur la problématique et la méthodologie que l'évaluation du comité scientifique se concentre. Voici quelques erreurs à éviter :

. L'ignorance de l'état de la recherche, parfois même une certaine naïveté : les responsables du projet ne se situent pas sur "le front de la recherche", ignorent visiblement certaines publications importantes sur le thème, "découvrent" une perspective, une idée, une hypothèse, un dispositif... "originaux" qui, en fait, ont déjà été formulés, étudiés, expérimentés depuis quelques années. Cette erreur se produit notamment lorsqu'une équipe se lance, sans information suffisante, sur un thème qu'elle n'a pas encore travaillé mais qui est proche d'un thème sur lequel elle a travaillé.

. Le projet "patch work", constitué, par simple additivité, de sous-projets (correspondant à des compétences diverses des membres de l'équipe) *sans qu'apparaisse* un cadre (et un responsable) pour l'intégration de ces sous-projets dans un ensemble cohérent.

. Les méthodologies trop "automatiques", dont le rapport avec la problématique, et parfois avec le thème de l'appel d'offres, est peu évident. Par exemple, nombre (même important) de questionnaires ou de tests dont la pertinence pour produire de l'intelligibilité sur les questions posées dans l'appel d'offres n'apparaît pas clairement.

. L'erreur dans le choix des terrains de recherche. Parfois ces terrains ont déjà été surexploités par la recherche (certains quartiers sensibles notamment). D'autres fois, au contraire, on se demande vraiment pourquoi un tel terrain a été choisi par l'équipe (et l'on découvre éventuellement, à l'analyse, que c'est en fait parce qu'il est géographiquement proche

du lieu de travail ou du domicile du chercheur... - ce qui n'est pas en soi interdit, mais suppose alors une argumentation solide).

Je terminerai par trois rappels. Premièrement, ce qui est évalué ce n'est pas un projet mais un projet *présenté dans un dossier* - qui doit donc être très soigneusement conçu et présenté. Deuxièmement, la moitié au moins du comité scientifique est constitué de collègues universitaires ou chercheurs, qui eux-mêmes ont eu à répondre à des appels d'offres : cela veut dire qu'ils connaissent à la fois les conditions *réelles* de la recherche et les différentes ficelles pour habiller les points faibles d'un projet ; dès lors le plus simple et le plus sûr est d'être aussi clair et précis que possible, sans chercher à jouer au chat et à la souris (ce qui produit un très mauvais effet...). Enfin, une précision qui devrait être inutile mais qui, à l'usage, se révèle nécessaire : ce n'est pas parce que vous avez un collègue que vous connaissez bien, voire un copain, dans le comité scientifique que vos chances sont plus grandes (et encore moins s'il s'agit du président, qui joue un rôle important dans la répartition des dossiers, mais est le seul, précisément, à ne pas faire de rapport sur les dossiers...). L'objectivité parfaite est hors de portée, mais les comités scientifiques fonctionnent avec un souci réel de transparence et d'honnêteté.

Bernard CHARLOT
Paris 8